

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 24 OCT. 1988

N° 3090/15.00

→ SAB pour classer

Monsieur NZABONAKURA Athanase
C/O Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
K I G A L I

OBJET: Accord de congé.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 14/10/1988
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé
de 22 jours vous est accordé,
soit :

- 7 jours de repos portant sur l'exercice 1987
- 15 jours de repos portant sur l'exercice 1988

Il prend cours du 02/11/88 au 23/11/1988

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
DAGAMBIKI Zéphyrin.-

C.P.I. à:

- ✓ - Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse au MIJEUCOOP
K I G A L I



Kigali, le

20 06 07

N° 3066

/15.07

→ DF pour classé

20/07/07

Madame AYINKAMIYE Pauline
C/O Division Formation
K I G A L I

Madame,

Objet : Transfert.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que pour pouvoir renforcer l'Equipe de Chroniqueurs de la Jeunesse, vous êtes transférée de la Division Formation à la Division Encadrement.

Vos nouvelles fonctions seront les suivantes :

- Exploitation des documents portant sur les problèmes et les programmes de formation et d'encadrement de la Jeunesse en vue d'en extraire des émissions à radiodiffuser,
- Production d'émissions pour la radio et d'articles dans l'INVAHO et le KINYAMATBKA,
- Elaboration de rapports synthétiques des émissions EJO NZAMERA NTE ?
- Correspondances avec les jeunes auditeurs des émissions sur les jeunes et avec les lecteurs des articles sur la Jeunesse.

Dès réception de la présente, vous êtes priée de prendre les dispositions nécessaires pour rejoindre votre nouveau poste d'attache.

C.P.I.à :

- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse au MIJBUCCOP K I G A L I
- Monsieur le Directeur de l'Encadrement et Formation au MIJBUCCOP K I G A L I
- Monsieur le Chef de Division Formation K I G A L I
- Monsieur le Chef de Division Encadrement K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

P.O. [Signature]



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le

06 OCT. 1988

N° 2916/15.00

→ 5003 pour
Classé

Madame NURANGAMINWA Bernadette
C/O Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
KIGALI

OBJET: Accord de congé.

Madame,

Suite à votre lettre du 03/10/1988
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé
de 60 jours vous est accordé,
soit : 60 jours de circonstance :
jours de repos portant sur l'exercice
jours de repos portant sur l'exercice
Il prend cours du 03/10/88 au 01/12/1988

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de la
Fonction Publique et de la
Formation Professionnelle
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse au NIJEUCOOP
KIGALI

